

L'UIRR participe à l'amélioration de la sûreté

Suite à une étude sur la sûreté réalisée dans le transport combiné rail-route, l'UIRR a lancé le projet INSECTT (INtermodal SECURITY for Combined Transport Terminals), prévoyant entre autres une analyse des risques. Sur cette base, elle a émis des recommandations relatives à l'amélioration de la sûreté du TC.

Alain Leglay

Les mesures de sûreté sont déjà bien connues et appliquées dans les transports maritime et aérien; toutefois, ces concepts ne peuvent pas être repris tels quels dans le transport terrestre en général et dans le transport combiné en particulier. En effet, la situation est tout à fait différente sur les aires de transbordement que dans un port ou un aéroport.

L'UIRR se penche depuis deux ans sur la question avec quelques sociétés-membres Adria Kombi, Cemat, Hupac, Kombiverkehr et Novatrans, avec le soutien du programme Marco Polo de la Commission européenne. L'objet du projet INSECTT consiste à analyser les mesures et plans déjà appliqués dans divers pays ainsi que leur faisabilité, et à se baser sur les meilleurs concepts afin de proposer des procédures européennes harmonisées. Ainsi, on est arrivé à l'harmonisation des procédures d'identification des chauffeurs routiers venant déposer et retirer les unités de transport intermodal (UTI).

Martin Burkhardt, directeur général de l'UIRR, a récemment présenté

à Bruxelles deux documents-clé sur la sûreté du transport combiné. Ils ont été remis à Patrick Norroy, responsable du projet à la DG TREN. Le premier est l'analyse des risques auxquels les terminaux pourraient être confrontés. Cette analyse est un outil aidant à identifier les cibles potentielles, à évaluer la vulnérabilité des terminaux et à estimer le niveau de risque associé à un site. Ce document sera diffusé en priorité aux sociétés-membres de l'UIRR, aux gestionnaires de terminaux et aux autorités concernées.

L'UIRR a également réalisé une deuxième étude comprenant des recommandations relatives à l'amélioration de la sûreté du transport combiné. Ces dernières visent tous les acteurs de la chaîne du transport de fret et sont fondées sur une approche coopérative et de responsabilités partagées. Après l'exposé des objectifs et l'analyse des risques (résumé de l'étude précédente), l'étude expose le plan de sûreté qui comporte une bonne quinzaine de mesures allant des flux de marchandises aux terminaux en passant par la sécurisation des périmètres, les mesures



Martin Burkhardt, directeur général de l'UIRR, remet les études de l'UIRR à Patrick Norroy (à g.), du DG TREN.

à prendre lors de l'engagement du personnel, le contrôle à l'entrée et à la sortie des terminaux, le renforcement des garanties de fiabilité des partenaires de la chaîne logistique, le contrôle des visiteurs au terminal, l'utilisation intensive des données informatiques pour optimiser les informations sur les données d'un point de vue sûreté, un meilleur tracing des UTI, la mise au point de solutions informatiques permettant l'identification des chauffeurs et les moyens d'optimiser la confidentialité des informations.

Ensuite, sont proposées des règles pour un plan de transport répondant

aux exigences en matière de sûreté, un plan des procédures pour la manutention et le handling des UTI en fonction des exigences en matière de sûreté, un plan de gestion des crises et un plan de retour aux activités après une crise.

Enfin, l'UIRR conclut son étude par des recommandations en matière de formation du personnel et d'exercices pratiques.

Une campagne de sensibilisation va être lancée, notamment grâce à une large diffusion de posters élaborés à cet effet.